



Le Jura Libre n° 2902 du jeudi 11 décembre 2014

Editorial

Laurent Girardin

La dépendance

Dans notre édition de la semaine passée, Alain Charpilloz a évoqué, avec tout l'humour qu'on lui connaît, la thématique des conférences régionales qui concernera le Jura-Sud dans les mois à venir. Pour rappel, le peuple bernois en avait accepté le principe « à l'aveuglette » le 17 juin 2007.

Depuis lors, ces vastes regroupements de communes, au nombre de six pour le canton de Berne, se mettent en place non sans quelques résistances comme dans la région de la Haute-Argovie qui a rejeté la création d'une conférence régionale le 11 mars 2012 à la majorité des communes (28 contre 19).

Dans le Jura méridional, que le Grosskanton souhaite rattacher à Bienne et au Seeland, quelques oppositions ont vu le jour si bien que le gouvernement bernois a dû temporiser, craignant un refus dans un scrutin soumis à la double majorité du peuple et des communes. Dans pareil cas, on constitue un groupe de travail en y mettant si possible, à sa tête, une personnalité apte à faire passer la pilule au peuple et à ses représentants politiques. Ce qui fut fait avec l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni.

Dans son rapport rendu public le 19 novembre dernier – après huit mois de labeur sans doute acharné -, le groupe de travail à qui il avait été demandé de trancher entre deux variantes a décidé de ne rien décider.

Selon lui, le principe d'unification des communes pour « harmoniser et concrétiser certaines décisions » en matière de culture, d'aménagement du territoire ou encore de transports ne saurait être remis en cause. Pour le Jura-Sud, le choix se résume à une conférence avec ou sans le Seeland, la région demeurant dans les deux cas subordonnée au centre urbain de Bienne.

Dans une variante comme dans l'autre, ainsi que le rappelait notre chroniqueur la semaine passée, on réduira à terme l'autonomie des communes. « En somme, on persuadera les moutons d'aller se faire tondre en groupe » ajoutait Alain Charpilloz.

Le groupe de travail piloté par Mario Annoni a donné aux exécutifs communaux un délai au 31 janvier 2015 pour faire part de leur préférence, non sans avertir que si le principe devait être refusé, il serait quasi certain que des moyens financiers échapperont à la région concernée. Ce qu'il omet de préciser, c'est la destination de ces fameux « moyens financiers » qui, en cas d'acceptation, couleront certainement à sens unique en direction de la métropole biennoise.

Parallèlement, le travail de persuasion des fossoyeurs du Jura-Sud commence. Au dernier congrès de Force bernocratique, deux jours après la remise du rapport du groupe Annoni, un député UDC de la région, président des hôpitaux de St-Imier et de Moutier, déclarait : « Osons nouer des contacts et des accords de collaboration avec Bienne et le Seeland par exemple. »

De là à parier que le Jura-Sud se jettera corps et âme dans un « grand machin » qu'on appelle « conférence régionale », il n'y a qu'un pas. Sombre destin.